

TRADITION, TRANSITION, INNOVATION

Comment les sciences humaines et sociales abordent le rapport entre continuité et rupture

Travaux issus de la journée d'étude des jeunes chercheurs ENC-EPHE organisée les 20 et 21 mai 2019.

Études réunies par Léo Davy.

École nationale des chartes

Date de mise en ligne : décembre 2024.

Contenu mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons : attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification.

La transition des maisons parisiennes du Moyen Âge à la Renaissance. Innovation architecturale des techniques et des matériaux

par ANOUSHEH BARZANOONI ♦

La transition des maisons parisiennes du Moyen Âge à la Renaissance

Innovation architecturale des techniques et des matériaux

ANOUSHEH BARZANOONI ♦

On a souvent estimé que les maisons parisiennes du xvi^e siècle étaient dans la continuité des maisons du Moyen Âge, sans changements majeurs, et que la Renaissance n'avait pas d'influence sur ce type d'architecture¹. Cependant, une étude portée sur 337 contrats passés devant des notaires pour la construction des demeures parisiennes du xvi^e siècle montre une évolution importante des matériaux et des techniques².

I. Matériaux

Durant le xvi^e siècle, certains matériaux de construction ont été employés plus fréquemment comme la pierre, le verre et le fer. Les carreaux en terre cuite ont également commencé à se répandre. Contrairement à ce qu'on lit dans de nombreux ouvrages, on ne trouve pas, au xvi^e siècle, de loi interdisant de façon générale de bâtir en bois à Paris³. Il y avait par contre une hiérarchie dans les matériaux de construction, qui s'appuyait sur la conviction que la pierre valait mieux que le bois⁴.

1. Par exemple Jean-Pierre Babelon, *Paris au xvi^e siècle*, Paris, 1987, p. 335; Jacques Fredet, *Les maisons de Paris. Types courants de l'architecture mineure parisienne de la fin de l'époque médiévale à nos jours*, Paris, 2003, t. I, p. 39.
2. Anousheh Barzаноoni, *L'architecture commune à Paris au xvi^e siècle (1530-1600)*, thèse de doctorat, histoire de l'art, EPHE, 2018.
3. Par exemple Jean-Pierre Babelon, *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, 1977, 2^e éd., p. 52.
4. Jean-Marie Pesez, « Le bois dans les constructions de la ville médiévale : les questions », dans *Le bois et la ville du Moyen Âge au xx^e siècle : colloque organisé à Saint-Cloud les 18 et 19 novembre 1988*, Saint-Cloud, 1991, p. 195-202.

Un mandement rédigé en décembre 1564, sous le règne de Charles IX, ordonnait d'abattre les saillies des maisons sur rue dans un temps donné⁵. Pour des raisons, semble-t-il, essentiellement esthétiques, le roi a cherché à imposer la pierre pour les façades reconstruites en vertu de cet édit. Dans une lettre adressée au prévôt des marchands de l'eau, il exigea :

faire reffaire les devans des maisons, dont seront abattues lesd. saillies, de pierre de taille ou moillon, avec chaux et sable, pour la décoration de lad. ville⁶.

Ainsi, les maisons en maçonnerie ont remplacé progressivement les façades en pans de bois et en saillie durant le xvi^e siècle. Au Moyen Âge, plusieurs demeures possédaient déjà des vitres ; cependant, la plupart des fenêtres étaient encore closes de papier huilé, de toile cirée ou de simples volets de bois⁷. Dès le xvi^e siècle, la vitre était largement répandue en France et était devenue commune au point que Montaigne s'étonnait de n'en trouver que peu en Italie⁸. Au contraire, en 1596, l'italien Francesco d'Ierni était impressionné de voir à Paris de nombreuses fenêtres fermées par de belles vitres : « Les fenêtres sont fermées, non pas de bannes, mais de belles vitres, dont on voit un grand nombre [...] »⁹.

Malgré cela, les vitrages étaient encore considérés comme des éléments participant à l'ameublement ou à la décoration. Au début du siècle, dans une habitation en location, les vitres appartenaient souvent au locataire, et, à la fin du bail, il les emportait avec lui ou les revendait à son successeur. Dans certaines maisons, même en plein cœur du xvi^e siècle, seules les baies de quelques pièces étaient

5. François-André Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789*, Paris, 1822-1833, t. XIV, p. 175.

6. *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, éd. Alexandre Tuetey, 1558-1567, Paris, 1892, t. V, p. 500.

7. Michel Hérold, « La fenêtre et son vitrage », dans *La demeure médiévale à Paris*, Paris, 2012, p. 232-234.

8. Jean-François Belhoste et Guy-Michel Leproux, « La fenêtre parisienne aux xvii^e et xviii^e siècles : menuiserie, ferrure et vitrage », dans « *Fenêtres de Paris xvii^e et xviii^e siècles* », *Cahiers de la rotonde*, n° 18, 1997, p. 15-43, à la p. 15.

9. J.-P. Babelon, *Demeures parisiennes...*, p. 82.

vitrées¹⁰. En revanche, à partir de 1575, nous lisons dans des marchés que, cette fois, le propriétaire se chargeait de la pose des vitres et que le locataire ne les emportait plus lorsqu'il changeait de résidence¹¹. Ainsi, durant ce siècle, l'utilisation des panneaux de verre pour couvrir les fenêtres des maisons ordinaires était devenue répandue.

II. Techniques

Au cours du xvi^e siècle, trois types de planchers, quatre types de combles et cinq types d'escaliers étaient employés pour bâtir des maisons. Parmi ces éléments, les plus simples existaient déjà au Moyen Âge, mais certaines techniques étaient véritablement nouvelles dans l'architecture urbaine.

1. Planchers

Le plancher, soit ce qu'on appelle aujourd'hui le plafond, est une ossature horizontale de la maison qui sépare les étages et porte un sol artificiel à un niveau souhaité. Au xvi^e siècle, le plancher était exclusivement en bois. Pour le type le plus simple, celui sans poutre, les solives allaient d'un mur à l'autre. Le plancher sans poutre convenait aux pièces étroites¹², dont la longueur n'excédait pas deux ou trois mètres¹³. Pour couvrir une grande pièce, on soutenait souvent le plancher avec une ou plusieurs poutres de 32¹⁴ à 46¹⁵ centimètres d'épaisseur, et on y appuyait les solives, qui portaient ainsi de poutre à poutre ou de poutre à mur (fig. 1). En général, les poutres étaient calées sur les murs mitoyens et, en dessous de chacune, on ajoutait dans le mur des jambes de pierre de taille.

10. Guy-Michel Leproux, *Recherches sur les peintres verriers parisiens de la renaissance (1540-1620)*, Genève, 1988, p. 26-27.

11. AN, MC, LIV, 86, 1^{er} août 1576 ; AN, MC, CVII, 31, 20 mars 1578.

12. Yves-Marie Froidevaux, *Technique de l'architecture ancienne, construction et restauration*, Liège, 1986, p. 119.

13. Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du xi^e au xvi^e siècle*, Paris, 1854-1868, t. VII, p. 198.

14. AN, MC, III, 78, 3 mars 1551.

15. AN, MC, XIX, 162, 10 février 1543.

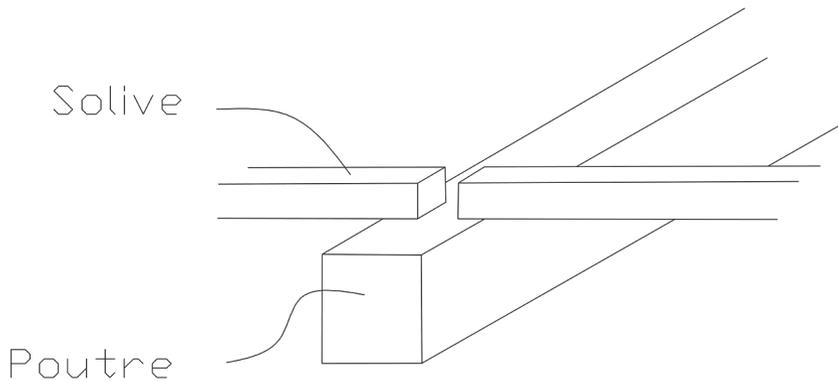


Fig. 1 | Dispositions schématiques d'assemblage poutre/solives, dessin de l'auteur.

Le plancher avec poutre et avec lambourde, qu'on nommait au xvi^e siècle plancher enfoncé, était également divisé à l'aide d'une ou de plusieurs poutres, de 37¹⁶ à 46¹⁷ centimètres d'épaisseur, qui prenaient appui sur les murs mitoyens, avec des jambes de pierre de taille pour les soutenir. Sur la poutre, reposaient deux pièces horizontales de bois de 10¹⁸ centimètres d'épaisseur et de 24¹⁹ à 30²⁰ centimètres de hauteur, nommées lambourdes. Celles-ci étaient parfois enfoncées dans la poutre pour une bonne cohésion d'ensemble. Les solives ne s'appuyaient pas sur les poutres, mais elles entraient dans les lambourdes (fig. 2). Le long du mur, courrait une sablière pour porter l'autre extrémité des solives.

Les planchers sans poutres de même que les planchers avec poutres et sans lambourdes étaient souvent maçonnés de plâtre et de plâtras puis enduits de plâtre, tandis que les planchers avec lambourdes se trouvaient surtout couverts de planches de bois. Chaque pièce pouvait avoir son propre plancher, les trois types pouvant cohabiter dans une même maison.

16. AN, MC, XXI, 47, 18 juin 1585.

17. AN, MC, CVIII, 19B, 17 février 1586.

18. AN, MC, XC, 135, 12 mai 1581.

19. AN, MC, XXI, 47, 18 juin 1585.

20. AN, MC, LXXXVII, 40, 13 janvier 1575.

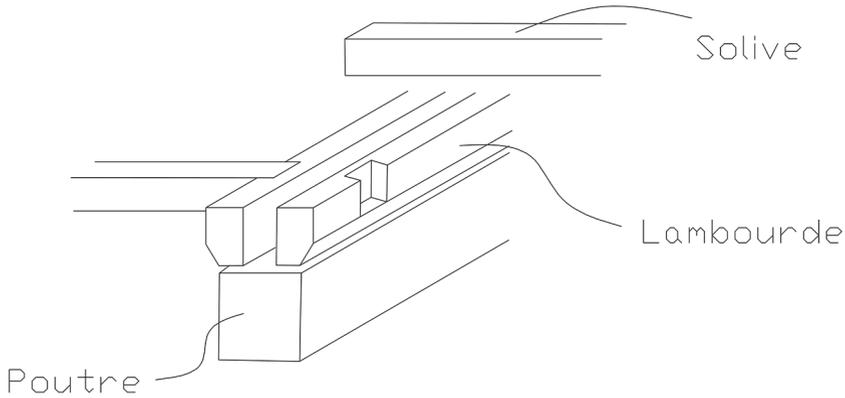


Fig.2 | Dispositions schématiques d'assemblage poutre/lambourdes/solives, dessin de l'auteur.

Le premier exemple connu de plancher avec lambourdes ou enfoncé date du début du *xvi*^e siècle et a été découvert au château de Pennevayre, à Verneuill-sur-Vienne²¹. Citons également celui de Châteaudun dans la grande salle du rez-de-chaussée ainsi que le plancher du premier étage, réalisés entre 1510 et 1518²². À Azay-le-Rideau, en Indre-et-Loire, tandis qu'au rez-de-chaussée, les planchers étaient uniquement constitués de poutres, au premier étage, dans la grande salle, l'antichambre et la Chambre du roi, nous distinguons des planchers enfoncés avec poutres et avec lambourdes. Le même système se retrouve au château de Chambord, à la tour nord du donjon, construit entre 1522 et 1533, pour le plafond de la salle du rez-de-chaussée²³. Un marché de charpenterie pour le château de Madrid au bois de Boulogne, de 1550, mentionne la réalisation d'un plancher enfoncé : probablement s'agit-il de sa première occurrence dans la région parisienne, en dehors de la capitale²⁴.

21. Marie-Agnès Féralut, *Plafonds en bois, du Moyen Âge au *xvii*^e siècle*, Paris, 2014, p. 122-129.

22. *Ibid.*, p. 130-133.

23. *Ibid.*, *Plafonds en bois...*, p. 134-143.

24. AN, MC, XIX, 99, 15 octobre 1550, cité dans *Le château de Madrid au bois de Boulogne, sa place dans les rapports franco-italiens autour de 1530*, éd. Monique Chatenet, Paris, 1987, p. 138.

Dans l'architecture urbaine de Paris, la première utilisation identifiée de plancher enfoncé date de 1536 dans une maison bourgeoise soignée à l'angle des rues des Blancs-Manteaux et du Chaume²⁵, construite à la demande de Claude Anjorant, conseiller au Parlement, ce que précise le marché de charpenterie, passé avec Jean Grantrémy, maître-charpentier²⁶. Celui-ci éleva deux corps de logis sur une parcelle irrégulière en forme de hache. Dans l'aile principale, élevée d'un étage carré et d'un étage sous le comble, chaque plancher possédait quatre poutres avec des lambourdes. Les poutres, les sablières et les solives des planchers étaient moulurées. Il faut attendre le dernier tiers du siècle pour voir le plancher enfoncé se répandre jusque dans les maisons les plus modestes. Souvent, dans le corps de logis principal, un ou deux planchers contenaient des lambourdes, et les autres en étaient dépourvus, probablement pour des raisons d'économie. La construction de planchers enfoncés s'est poursuivie au xvii^e siècle. Louis Savot le recommandait : « Il ne faut entailler les solives dans les poutres, mais les poser au-dessus d'icelles, en recouvrant l'espace qui est au-dessus la poutre entre les solives d'une lambourde, suivant qu'il se pratique à Paris : car cette disposition donne plus de force et de beauté aux poutres²⁷ ».

2. Comble

Au xvi^e siècle, la couverture de la maison reposait sur les murs à l'aide d'une ou deux fermes, un élément en bois de forme triangulaire composé de deux forces, un entrant, un poinçon et parfois deux contrefiches. La ferme pouvait se poser directement sur les deux murs gouttereaux à l'aide de sablières. Dans ce cas, on parlait de comble droit (fig. 3). Ce type de comble, à cause de la pente très aiguë du toit qui commençait au niveau du plancher, était inconfortable pour s'y loger. Pour résoudre ce problème et créer des combles habitables, on disposait la ferme sur deux pièces de bois, nommées jambes-de-force. Celles-ci étaient reliées par une pièce de bois

²⁵. Actuellement rue des Archives.

²⁶. AN, MC, XLIX, 77, 31 mars 1536.

²⁷. Louis Savot, *L'architecture française des bastiments particuliers*, Paris, 1624, p. 156.

horizontale, nommée tirant, sur laquelle reposait le plancher de la chambre sous comble. Un petit grenier occupait la partie haute du comble. Ce type de comble s'appelait le comble à surcroît (fig. 4).

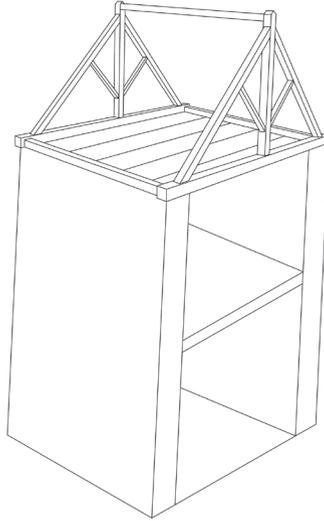


Fig. 3 | Comble droit, dessin de l'auteur.

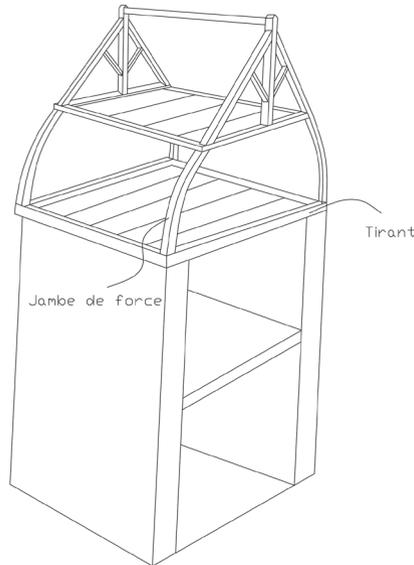


Fig. 4 | Comble à surcroît, dessin de l'auteur.

C'est au château d'Azay-le-Rideau, construit vers 1518, qu'un des premiers exemples en France de comble à surcroît a été reconnu²⁸. Viennent ensuite les châteaux de La Roche-du-Maine et de Coussayen Poitou²⁹. Dans la région parisienne, le premier exemple identifié de comble à surcroît est celui de la galerie François I^{er} du château de Fontainebleau, construite en 1528³⁰. Sur un dessin de François d'Orbay, réalisé en 1682, on distingue clairement la ferme montée sur des jambes-de-force, créant un comble habitable. Il en existait également un au château de Madrid, élevé quelques années après³¹.

La première mention du comble à surcroît pour l'architecture urbaine retrouvée dans les archives date de 1549. Elle concerne la maison en pans de bois apparents et ornés, sise rue Coquillière, appartenant à un marchand nommé Julien Deberton³², et dont le comble sur jambes-de-force fut réalisé par Claude Fontaine, marchand de bois et charpentier. À partir de 1570, ce type de comble est devenu très répandu dans les maisons parisiennes. Étant mieux adapté pour l'habitation, on le trouve surtout dans le corps de logis principal. Sur certaines photographies de maisons anciennes, nous distinguons la forme du comble à surcroît sur leur façade. Au xvii^e siècle, les livres de Pierre Le Muet³³ et de Louis Savot³⁴ traitent encore du comble à surcroît.

3. Escalier

On distingue cinq types de montées dans les maisons parisiennes du xvi^e siècle : descente droite, potoyer (un escalier en colimaçons, qui se situait près de la cour pour avoir accès à la cave), vis, vis à noyau double et escalier rampe sur rampe.

28. Jean Guillaume, « L'invention d'Azay-le-Rideau », dans *Le château d'Azay-le-Rideau*, Paris, 2018, p. 85-94.

29. Id., *L'architecture de la première Renaissance en Poitou : Bonnavet, Oiron, l'art nouveau de 1510 à 1540*, Paris, 1981, t. II, p. 218-318.

30. Françoise Boudon, Jean Blécon et Catherine Grodecki, *Le château de Fontainebleau, de François I^{er} à Henri IV, les bâtiments et leurs fonctions*, Paris, 1998, p. 150-158.

31. Coupe et élévation partielles du château de Madrid, début du xvii^e siècle, Stockholm, Nationalmuseum, coll. Tessin 2408.

32. AN, MC, III, 210, 25 novembre 1549.

33. Pierre Le Muet, *Manière de bastir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1623, p. 101 et 105.

34. L. Savot, *L'architecture française...*, p. 162.

La descente droite et le potoyer permettaient un accès à la cave, les trois autres distribuaient les étages. Quant à la vis, elle restait l'escalier le plus courant au *xvi*^e siècle pour monter aux étages. C'est un escalier hélicoïdal, garni d'un axe central autour duquel les marches étaient disposées. L'ouvrage, simple à exécuter et facilement réparable, était autoporteur, indépendant du mur de clôture et occupait peu de place. En outre, sans nuire à la solidité des constructions voisines, elle pouvait monter à une hauteur importante.

Les marchés de construction comportent quelques rares exemples de vis contenant deux noyaux, l'un près de l'autre, et nommée vis à noyau double. Les deux noyaux se trouvaient attachés avec une pièce de bois, nommée entretoise. Une autre pièce de bois, le limon, reliait les deux noyaux et portait également les marches.

L'escalier rampe-sur-rampe, plus grand que la vis, comprenait deux noyaux reliés à chaque étage par une sablière. Des balustres posés sur les limons venaient s'intercaler entre les deux noyaux.

Dans la vis à noyau double, les deux poteaux étaient très proches et les marches étaient encadrées dans les noyaux de façon à tourner autour d'eux. Quant à l'escalier rampe-sur-rampe, il possédait deux poteaux plus éloignés l'un de l'autre et les marches se plaçaient sur une ou deux volées droites.

L'escalier rampe-sur-rampe n'était pas inconnu avant le *xvi*^e siècle, mais il était plutôt réservé au service. Il y en avait un par exemple à Châteaudun, qui conduisait aux deux niveaux de caves³⁵. Le type monumental d'escalier rampe-sur-rampe est apparu en 1510 à Josselin, au sein d'un château au décor encore entièrement gothique, en 1513 à Bury, puis dans une formulation particulièrement valorisée à Azay-le-Rideau en 1518³⁶. En région parisienne, on trouve des exemples de l'escalier rampe-sur-rampe à partir de 1527, à l'hôtel de ville de Paris, aux châteaux de Chantilly, de Villers-Cotterêts, d'Ecouen et de Saint-Germain-en-Laye.

35. Jean Guillaume, « L'escalier dans l'architecture française de la première moitié du *xvi*^e siècle », dans *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, Tours, 1979, p. 27-47.

36. Martine Diot, « Une leçon d'architecture », dans *L'escalier, un parcours dénivélé*, Paris, 2012, p. 38-77.

La vis à noyau double, l'intermédiaire entre la vis et l'escalier rampe-sur-rampe, se rencontre, par exemple, à l'hôtellerie du Panier Fleury, à Tours, construite dans la seconde moitié du xvi^e siècle³⁷.

Dans l'architecture urbaine, les deux premiers exemples d'escalier rampe-sur-rampe datent, pour l'un, de 1536³⁸, dans une maison soignée à l'angle des rues des Blancs-Manteaux et du Chaume, appartenant à Claude Anjorant, conseiller au Parlement (la même maison dans laquelle se trouvait le premier plancher enfoncé) ; pour l'autre, de 1575³⁹, dans une maison en pans de bois apparents et ornés, située à l'angle des rues Saint-Honoré et de la Tonnellerie, appartenant à Simon Dubois, marchand apothicaire épicier. C'est à partir de 1585 environ qu'on l'utilisa dans les maisons plus communes.

Dans l'architecture commune, on trouve des vis à noyau double à partir du dernier tiers du siècle. Le premier exemple repéré dans les archives concerne une maison soignée de la rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Plat d'Étain, construite en 1570 par Jean Charpentier, marchand drapier⁴⁰. Nous trouvons au 30 rue François-Miron un exemple de vis à noyau double et au 7 rue Beautreillis un exemple d'escalier rampe-sur-rampe, probablement du xvi^e siècle.

Les maisons parisiennes ont ainsi connu quatre nouvelles techniques de construction durant le xvi^e siècle : le plancher avec lambourde, le comble à surcroît, l'escalier à noyau double et l'escalier rampe-sur-rampe. Certains matériaux comme la pierre, le verre, le fer et les carreaux en terre cuite ont été employés plus fréquemment qu'à l'époque précédente.

III. Conclusion

Nous pouvons conclure qu'en France, les nouvelles techniques de l'architecture de la Renaissance sont apparues vers 1510 et 1520, en premier lieu dans les châteaux, en particulier ceux de la Loire. Elles gagnèrent la région parisienne vers 1530, en grande partie grâce aux

37. *Ibid.*, p. 52.

38. AN, MC, XLIX, 77, 31 mars 1536.

39. AN, MC, LXXXVII, 40, 13 janvier 1575.

40. AN, MC, LXXXVI, 80, 21 avril 1570.

châteaux construits par François I^{er}. Ces nouvelles techniques furent transmises très rapidement à l'architecture urbaine parisienne, tout d'abord dans les maisons bourgeoises soignées. C'est dans le dernier tiers du siècle que l'on distingue l'emploi régulier des nouvelles techniques de construction, y compris dans les maisons les plus modestes.

ANOUSHEH BARZANOONI

Docteure en histoire de l'architecture, EPHE